## STATEMENT DISCOURS

SECRETARY OF STATE FOR EXTERNAL AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES.



PUISSANCE ET INFLUENCE: POUR UNE POLITIQUE ETRANGERE ACTIVE

86/13

Allocution du
Très honorable Joe Clark,
secrétaire d'Etat aux
Affaires extérieures,
aux HEC

MONTREAL Le 12 février 1986 Je voudrais tout d'abord vous dire le plaisir que j'ai à venir vous parler dans ce noble établissement. Notre gouvernement est engagé dans la défense du commerce extérieur du Canada. C'est pour cette raison que je m'adresse aujourd'hui à ceux qui, au Québec d'abord, et puis dans le monde, sont appelés à mener ce combat sur le terrain.

C'est précisément du terrain de la politique étrangère que je veux vous parler. Il est complexe. Il demande une attention constante, des appréciations sûres et des jugements soignés. C'est un peu ce qu'on apprend à faire ici aux "HEC". Mais c'est aussi pourquoi la politique étrangère du Canada est active. Elle doit toujours s'adapter aux besoins du monde extérieur.

Nous faisons partie de la communauté mondiale, et nous voulons participer à la construction d'un monde meilleur. Il y a des choses que nous devons faire, et il y a des choses que nous voulons faire. Il faut bien comprendre que c'est en grande partie par notre action sur la scène internationale, que nous assurons la protection et la promotion des intérêts du Canada, et que nous préparons notre avenir.

La puissance et l'influence sont les deux pôles d'action d'un pays. L'exercice de l'une dépend de l'autre. En fait, l'influence d'un pays reflète bien plus sa puissance que ses préférences.

Le Canada est sans aucun doute un pays influent dans le monde. Il est essentiel de bien définir comment il doit exerçer cette influence. C'est là qu'intervient la notion d'intérêt. Je veux parler ici des intérêts nationaux - politiques, économiques, stratégiques, culturels et moraux - qui sous-tendent notre politique étrangère et délimitent les conditions de notre participation au concert des nations.

Une des premières responsabilités du gouvernement, est d'établir le juste équilibre entre les différents intérêts du pays. C'est ce que le gouvernement s'est efforcé de faire dès notre élection, en organisant un processus global de révision de la politique étrangère canadienne.

Comment l'influence du Canada s'est-elle exprimée et à quels intérêts répondait-elle?

Prenons l'exemple de la réaction canadienne devant la famine en Afrique sur nos écrans de télévision. Le gouvernement et la population canadienne ont uni leurs efforts pour apporter leur contribution et soulager les souffrances d'un peuple. Ce qui a provoqué cet élan de solidarité humaine, c'est un sens profond de ce qui est juste. Je n'ai aucune hésitation à dire qu'il s'agissait d'un devoir moral pour le gouvernement de répondre à l'attente, tant de ses propres citoyens que des victimes de cette calamité.

Aux Nations-Unies, le Canada, dont l'intérêt - politique cette fois - a toujours été de renforcer nos relations bilatérales par des initiatives multilatérales, exerce une influence à la fois sur le fonctionnement des institutions et sur les questions qui y sont débattues. Notre réputation au titre des opérations du maintien de la paix en est la preuve. Aujourd'hui encore, on recherche notre expérience, au Sinai, comme en Amérique Centrale. Nous avons un même intérêt à contribuer à la solution des conflits dans le Tiers-Monde, et à travailler en faveur de la stabilité régionale.

Le respect sur la scène internationale nous est également accordé pour notre fidélité à des principes moraux, comme le droit des peuples à l'indépendance, la défense des droits de la personne et de la liberté individuelle et religieuse. Notre influence est le fruit de notre tolérance, de notre diversité et de nos traditions.

Tout cela fait partie de notre héritage mais depuis seize mois, nous nous efforçons de faire de cette tradition une réalité.

La puissance du Canada découle de sa stabilité politique et de sa force économique. Nous n'avons jamais été une puissance impériale, et nous n'avons pas la prétention de vouloir dominer dans une région du monde. Notre crédit est intact auprès des pays du Tiers-Monde. Notre présence au sein de nombreuses organisations internationales renforce notre capacité d'influencer le cours des événements.

Mais notre puissance économique n'est plus ce qu'elle était il y a quinze ans. Les nouveaux états industrialisés occupent aujourd'hui un espace économique important, le Japon a poursuivi son ascension vers la société post-industrielle, et les économies européennes, quoique victimes d'inertie ont grignoté une part croissante de l'économie mondiale.

Le Canada a "perdu des plumes" au cours des années récentes. La croissance de notre productivité s'est ralentie.

Le Canada ne peut se permettre de perdre la guerre économique. Encore moins la bataille commerciale. Trente pour cent de notre produit national brut est lié au commerce extérieur, comparativement à quinze pour cent pour le Japon et à dix pour cent pour les Etats-Unis. Seule la République Fédérale d'Allemagne, parmi les nations industrialisées, est davantage dépendante de son commerce extérieur. Pour un pays comme le Canada, il n'y a pas d'alternative. Il ne saurait y avoir de "splendide isolement". Dans le contexte de l'économie globale, le Canada doit faire face à la concurrence étrangère.

Malheureusement, c'est au moment où le Canada avait besoin de toute sa puissance pour conserver sa place parmi les grandes nations industrialisées, que son économie est allée à la dérive.

Conscient de cette situation et élu pour la corriger, le gouvernement auquel j'appartiens a décider de prendre "le taureau par les cornes". Nous avons jugé qu'il fallait agir, sur deux aspects, pour rebâtir la puissance de ce pays et rendre à la population canadienne sa confiance en elle-même: renforcer l'économie et réaffirmer la souveraineté du Canada sur la scène internationale. Il s'agissait, dans notre esprit, des deux côtés d'une même médaille: seule une économie florissante peut redonner à notre souveraineté sa pleine signification. De même, le sentiment national ne peut s'affirmer que dans un contexte de sécurité économique.

Depuis quelque temps, l'économie canadienne se comporte mieux que celle de la plupart des autres pays industrialisés, malgré la forte pression sur notre dollar. Un récent rapport de l'OCDE montre que nous sommes sur la bonne voie. Plus de cinq cent quatre vingts mille nouveaux emplois ont été créés au cours des seize derniers mois et le taux de chômage est de moins de dix pour cent pour la première fois au cours des quatre ou cinq dernières années.

L'abondance des capitaux à long terme, qui financent la majeure partie des investissements des entreprises, continue de jouer en faveur du Canada.

C'est dans un climat de santé économique retrouvée que nous pouvons envisager le plein exercice de notre souveraineté. Je ne veux pas dire la souveraineté dans un sens restreint, si important soit-elle, mais plutôt celle qui s'étend à l'ensemble des activités de la politique étrangère

qui peuvent avoir une conséquence sur l'identité canadienne. Je peux évidemment parler des décisions que nous avons prises pour affirmer notre souveraineté dans l'Arctique.

Mais cette souveraineté, nous l'avons exprimée de multiples façons. L'action du Premier Ministre à la dernière conférence du Commonwealth, contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, personnifie la façon canadienne de contribuer à la résolution des conflits et à la promotion des droits de la personne.

Le Sommet francophone est un exemple particulièrement typique de cette confiance renouvelée. Dans le passé, les difficultés entre Paris, Ottawa et Québec concernant la participation du Québec à un éventuel Sommet francophone n'avaient pu être résolues. Aujourd'hui, c'est résolu et le Québec occupe la place qui lui revient.

Au Canada, on parle souvent de notre intérêt pour la souveraineté comme une manifestation d'insécurité face aux Etats-Unis. Non, nous sommes différents et nous agissons différemment parce que nos racines et notre histoire diffèrent. Notre identité propre découle tout autant de l'évolution de notre héritage franco-britannique que des perspectives distinctes qui s'offrent à nous.

En revanche, quand nous engageons des négociations avec les Etats-Unis en matière de libre échange, nous exerçons notre pleine souveraineté tout en nous donnant les moyens de renforcer notre économie. Bref, nous contribuons à rebâtir notre puissance nationale.

Nous devons nous rendre compte, comme l'indique clairement le Livre Vert que j'ai publié, que nos secteurs économiques traditionnellement forts - matières premières, produits de base et énergie - ne peuvent plus, en raison de la chute des prix et de la baisse de la demande, jouer le rôle de locomotives et nous assurer à l'avenir un niveau de vie auquel nous sommes habitués. Nous avons besoin de faire preuve d'audace et de prendre des initiatives de grande envergure pour rendre à l'entreprise canadienne son esprit de compétition et à notre base industrielle sa vitalité. Le gouvernement manquerait à ses responsabilités les plus élémentaires s'il n'examinait pas en profondeur l'une des possibilités les plus évidentes qui s'offrent à nous à cet égard: la libéralisation des échanges avec notre grand voisin du Sud.

Le Québec, comme les autres provinces du Canada, a tout à craindre du protectionnisme américain. Je crois que c'est une donnée acquise. Mais ce n'est pas la raison première de notre décision d'entamer les négociations. En fait, l'immunité contre le protectionnisme américain, qu'un accord de libre-change nous donnerait, est simplement à ajouter à la liste des avantages. Mais ce ne peut en être la force motrice.

Les négociations commerciales avec les Etats-Unis font partie d'une stratégie commerciale globale du Canada, conforme à notre projet de développement national. Il ne s'agit pas d'obtenir des avantages nationaux ou régionaux seulement de la libéralisation des échanges avec les Etats-Unis, mais également avec le reste du monde. Nous ne sommes pas embarqués dans une série de négociations continentales, mais dans un marchandage planétaire, qui a pour noms GATT et négociations commerciales multilatérales, et dont les négociations canado-américaines font partie.

Car il faut bien comprendre que le Canada ne cherche pas une entente avec les Etats-Unis qui se fasse sur le dos du système multilatéral. Nous avons axé notre compétitivité sur notre respect des obligations commerciales internationales. Nous nous sommes engagés à contribuer à toute solution multilatérale du problème de l'endettement dans le Tiers-Monde. Nous avons toujours garde à l'esprit la nécessité d'un juste équilibre entre l'aide internationale et les intérêts des producteurs canadiens. Tout notre travail d'appui en faveur de notre commerce extérieur est lié à l'ouverture de nouveaux marchés pour les exportations canadiennes, tout en attirant chez nous les investisseurs étrangers et leur technologie. En tant que nation commerçante, nous ne cessons de travailler à la sauvegarde et à l'expansion du système commercial. Nous luttons contre les forces du protectionnisme, et nous cherchons à éliminer les barrières tarifaires et non-tarifaires qui affligent encore le commerce international.

Tout cela n'est pas facile et ne le sera pas davantage dans les mois qui viennent. Nous entrons dans une phase décisive. Je suis conscient que ce sont des questions qui dépassent largement l'aspect purement commercial. Elles touchent aux émotions les plus profondes des Canadiens, par leurs ramifications politiques, sociales et culturelles. C'est pourquoi nous avons entamé un grand débat sur la politique étrangère canadienne. Le mandat de ce gouvernement est de redonner aux Canadiens le sens d'une destinée nationale et la conviction d'une orientation pour le Canada dans le monde. Une telle démarche impose des choix. Le Canada ne peut plus vivre à l'heure du status quo.